

Lyon, le 03 février 2015

Communiqué de presse

Transmissions et reprises d'entreprises : le mouvement coopératif en Rhône-Alpes, précurseur des dispositions de la loi ESS

En Rhône-Alpes, le mouvement coopératif n'a pas attendu la Loi ESS pour accompagner et financer la transmission et la reprise d'entreprises par leurs salariés. La société de capital-risque Transméa, créée en 2007, a su très tôt répondre aux enjeux de ces entreprises, en permettant le maintien et la création de centaines d'emplois, mais aussi en soutenant leurs plans d'investissements et de développement.

TSF (Tremplin Sport Formation) : la Scop pour développer et pérenniser l'activité

L'idée d'évoluer en Scop était présente dès le départ, pour Franck Volpi et les quatre autres salariés associés de la Scop Tremplin Sport Formation, à Voiron en Isère. Le centre de formation professionnelle et accueil de la filière sports et loisirs, initialement créé sous statut associatif en 2010, souhaitait en effet pouvoir répondre à ses enjeux de développement et à la nécessité de consolider son activité, tout en impliquant davantage ses salariés dans la réussite du projet. La restauration de certains bâtiments nécessitait, par exemple, d'importants investissements financiers. Faire le choix du statut coopératif était donc naturel. Pour mener à bien ce projet, T.S.F a bénéficié de l'accompagnement et de l'appui de l'Union Régionale. La transmission s'est ainsi concrétisée en septembre 2014 ; l'entreprise compte aujourd'hui 34 salariés, dont 5 sont associés de la Scop. Une première phase de travaux a déjà pu être réalisée : l'inauguration du bâtiment s'est faite le 17 janvier, en présence de nombreuses personnalités. La Scop a désormais pour ambition de réaliser un chiffre d'affaires de près de 2,5 millions d'euros en 2015.

SET : un second financement pour développer la R&D et conquérir de nouveaux marchés

En décembre 2012, les salariés de l'entreprise de haute-technologie SET, installée à Saint Jeoire en Haute-Savoie, obtenaient l'annulation de la cession de l'entreprise à un groupe multinational et l'acceptation de sa reprise en Scop grâce, notamment, à la mobilisation des outils financiers du mouvement coopératif et à l'appui de Transméa.

Deux ans plus tard, la Scop, que dirige Pascal Metzger, affiche d'excellents résultats, qui viennent conforter la confiance que les financeurs leur avaient accordée. Le chiffre d'affaires a ainsi atteint les 8,5 millions d'euros en 2013, avec un résultat net de 19 %.

Forte de ces performances, l'entreprise souhaite désormais renforcer son fonds de roulement pour mettre en œuvre un ambitieux plan de développement en Recherche & Développement, autour de la conception de nouvelles machines qui lui permettraient de combler des besoins actuellement non couverts, en réponse aux demandes de ses clients, et de conquérir de nouveaux marchés.



Focus

Transméa ayant décidé d'accompagner désormais les entreprises issues de reprises à leur redémarrage mais également durant de leurs trois premières années, SET a sollicité l'Union Régionale pour un second tour de table financier. Elle est la première entreprise à bénéficier de cette mesure. Ses excellents résultats lui ont permis d'autofinancer 1,3 million d'euro, auquel est venu s'ajouter 1,5 million d'euro de Transméa, de Bpifrance, de l'Ides et des outils du mouvement coopératif.

Contacts presse : Isabelle Jacquet | ijacquet@scop.org | 04 78 53 08 06

AGF SCOP ENTREPRISES

Pôle Coopératif Woopa – 10 av des Canuts – 69120 Vaulx-En-Velin – tél. 04 78 53 08 06 – fax 04 72 34 88 46 – rhone.alpes@scop.org
Association loi 1901 – SIRET 333 320 653 00046 – APE 7022 Z – membre de la CGSCOP

www.les-scop-rhonealpes.coop

Transméa : un dispositif partenarial unique en France

Fruit d'une collaboration exemplaire entre une région, les partenaires du mouvement coopératif et les grands acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, **Transméa se positionne comme la seule société de capital-risque dédiée à la reprise d'entreprise par les salariés (RES)** et prouve concrètement que mettre l'humain au cœur d'un dispositif crée de l'emploi, assure la pérennité de l'entreprise, et résout des sujets cruciaux aujourd'hui tels que la transmission et le maintien d'un savoir-faire en France.

Engagée en 2007, ce dispositif unique en France est le résultat d'une volonté économique et politique réunissant :

- **le mouvement coopératif, représenté par l'Union Régionale des Scop de Rhône-Alpes** : seul opérateur en matière de reprise d'entreprises par les salariés et véritable accompagnateur de dirigeants, doté d'outils financiers tels que **SEP** (Scop Entreprises Participation) et **Socoden** (Société coopérative de développement et d'entraide) lui permettant d'aider les financements des coopératives adhérentes.

- **la Région Rhône-Alpes** : fortement engagée sur l'économie sociale et la reprise d'entreprise par les salariés, la Région a été le premier des partenaires de Transméa à se mobiliser pour assurer la réussite de cet outil en investissant 1 million d'euros.

- **la Caisse des Dépôts** : en soutenant Transméa et la problématique de la reprise / transmission d'entreprises par leurs salariés, celle-ci complète une présence active sur le marché du capital investissement régional.

- **le Crédit Coopératif** : premier partenaire bancaire des Scop à s'être impliqué dans Transméa, il apporte des compléments financiers en prêt bancaire moyen et long terme et des accompagnements à court terme.

- **la Macif Rhône-Alpes** : mutuelle d'assurance construite sur un mode de gouvernance géré par ses sociétaires, la Macif s'associe à de nombreuses actions sociales et sociétales sur son territoire, dont Transméa en est l'exemple.

- **la NEF** : société coopérative de finances solidaires, elle se positionne dans le mouvement des banques éthiques et alternatives et se devait de participer à cette innovation dans le domaine du Capital-Transmission.

Depuis 2012, Transméa a obtenu une nouvelle reconnaissance et a intégré, aux côtés des acteurs traditionnels de la transmission, « Transmet'RA », un dispositif de sensibilisation des cédants à la reprise d'entreprises par les salariés, animé par la CGPME.

Contacts presse : Isabelle Jacquet | ijacquet@scop.org | 04 78 53 08 06

AGF SCOP ENTREPRISES

Pôle Coopératif Woopa – 10 av des Canuts – 69120 Vaulx-En-Velin – tél. 04 78 53 08 06 – fax 04 72 34 88 46 – rhone.alpes@scop.org
Association loi 1901 – SIRET 333 320 653 00046 – APE 7022 Z – membre de la CGSCOP

www.les-scop-rhonealpes.coop



L'action de promotion et d'accompagnement de la reprise d'entreprise par les salariés menée par AGF SCOP ENTREPRISES est co-financée par l'Union Européenne et le Conseil Régional Rhône-Alpes. L'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le Fonds Social Européen.